

Maison des commerçants et des artisans

La maison des commerçants et des artisans créée à l'initiative de la ville est inscrite dans le deuxième plan d'actions de la convention Action Cœur de ville 2023-2026.

La maison des commerçants et des artisans sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 13h au Rdc de l'Hôtel de Ville, cet espace d'accueil dédié aux commerçants, porteurs de projets et associations de commerçants aura pour vocation d'être **un guichet unique** où les commerçants et les artisans pourront trouver l'accompagnement et l'information nécessaires pour simplifier leurs démarches du quotidien.

Le maire d'Albi Stéphanie Guiraud-Chaumeil et Mathieu Vidal adjoint au maire délégué au commerce à l'artisanat au tourisme à la ville numérique invitent les porteurs de projets et les commerçants et ou artisans déjà installés à se rendre à la maison des commerçants et des artisans pour toutes demandes : de subvention, d'aides à l'installation, de recherche d'un local commercial, d'organisation d'animations commerciales, pour la gestion des droits de terrasse, la mise à jour d'un dossier d'enseigne, et pour toute autre démarche.

La Ville d'Albi souhaite par ce biais renforcer sa présence sur le terrain, être au plus proche des besoins des commerçants et des artisans pour les aider à pérenniser et à développer leurs activités à Albi.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE